



# LA CAZETTE MUNICIPALE

## Sommaire

Le mot du maire	p-3
La vie municipale	p-4
Zoom	p-7
Les écoles	p-8
Les associations	p-11
Les commerces	p-13
Divers infos	p-14

## INFOS PRATIQUES

Vous allez lire ou parcourir le nouveau bulletin municipal de Cazes-Mondenard.

Notre ambition est une parution trois fois par an.

Toute remarque de votre part sera la bienvenue pour améliorer ce nouveau bulletin.

Votre association n'a pas eu le temps de nous faire parvenir un article ? Il paraîtra dans le prochain numéro.

Pour toute demande de parution dans ce bulletin, sur l'application Intramuros ou sur le site internet merci d'utiliser l'adresse mail : [cazes-accueil@info82.com](mailto:cazes-accueil@info82.com). Vous pouvez aussi laisser un article à la mairie.

Très bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !

## CONTACT MAIRIE

Lundi : fermé  
Mardi : 8h30-12h et 14h-18h  
Mercredi : 8h30-12h et 14h-18h  
Jeudi : 8h30-12h et 14h-18h  
Vendredi : 8h30-12h et 14h-18h  
Samedi : 9h-12h, fermé l'après-midi

Tel: 05 63 95 83 44

Mail : [mairie-cazes.mondenard@info82.com](mailto:mairie-cazes.mondenard@info82.com)

Mail communication: site internet, intramuros et bulletin municipal : [cazes-accueil@info82.com](mailto:cazes-accueil@info82.com)

Site : <http://www.cazes-mondenard.fr>

**Voirie** : Patrick Gayet

**Syndicat des eaux de Cazes-Sauveterre-Tréjouis** : Vincent Brémont, Annick Lafon, Alain Senac

**Syndicat des eaux du Bas Quercy** :

Julien Belvèze et Patrick Gayet

**Ordures ménagères** : Dominique Parcellier

**SDE (électricité)** : Christophe Paysot

**A partir du 2 novembre 2020**

**Nouveaux horaires de La Poste**

**Du mardi au vendredi : 14h-17h**

**samedi : 8h30-10h20**

## INTRAMUROS



Intramuros est une application mobile pour mairies et collectivités. C'est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie. Vous trouvez toutes les informations pratiques de la commune. Vous pouvez consulter les événements, actualités et points d'intérêt de la commune et des communes alentours adhérentes. Vous pouvez alerter votre mairie, consulter l'annuaire communal, vous abonner aux notifications de votre association ou de votre commerce. Et bien d'autres choses encore !!

En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et services de son territoire.

N'hésitez pas à télécharger cette application sur votre mobile ou tablette, vous trouverez Cazes-Mondenard.

Envoyez vos informations à la mairie par mail : [cazes-accueil@info82.com](mailto:cazes-accueil@info82.com)

## ETAT CIVIL

### Naissances

Ariane KOUN : 7 janvier 2020

Nino CARLIN : 22 février 2020

Hugo Arthur MALMON MOLES : 11 avril 2020

Louna Marie Clara DAUSSE : 2 juillet 2020

Léon LESCOUL : 07 août 2020

+ 3 naissances

### Mariages

Stéphanie BES et Thibault LEPEERS: 19 sept 2020

### Décès

Mesmin Maurice MAUREL: 5 avril 2020

Jacques François MOUILLERAC: 4 juin 2020

Léonie VERNIS née RIGAMBERT :8 juin 2020

Yvette NOUVEL née LAUTURE: 15 juin 2020

Jean FORNERIS : 07 juillet 2020

Louis Adrien LAUTURE: 2 septembre 2020

Fernande GAY née ROME: 9 septembre 2020

Louis René THEIL : 23 septembre 2020

*Si vous souhaitez qu'un acte d'état civil paraisse sur le bulletin municipal vous devez remplir une autorisation de parution. Merci de prendre contact avec la mairie.*

photo de couverture Olivier Bouzin



Après un été où l'on a pu croire la crise Covid derrière nous, la recrudescence du nombre de contaminations nous impose à nouveau une grande vigilance sanitaire.

Je vous demande de respecter les règles sanitaires afin de combattre ce virus.

Face à la crise économique qui prend de l'ampleur, les agents municipaux et les élus sont à l'écoute de toutes les situations individuelles difficiles. Cette pandémie va laisser de graves conséquences économiques sur notre territoire. N'hésitez pas à venir en mairie ou à nous contacter, car notre mission est aussi d'accompagner et d'épauler tous ceux qui en ont besoin, particulièrement en cette période.

Cette situation pourrait nous amener à être pessimistes sur les choix et la gestion des investissements concernant notre commune. Tout ne doit pas s'arrêter : la vie continue. La vie municipale doit se poursuivre. Notre équipe est au travail, au service de notre commune.

Nous décidons donc de mettre en œuvre quelques projets à court terme, et d'avoir une réflexion sur l'aménagement de notre village, ainsi que sur les infrastructures commerciales, artisanales et médicales futures.

Après une priorisation des choix, nous avons décidé, suite à la réfection de la maternelle, de continuer la modernisation de notre groupe scolaire.

Pour cela nous avons demandé au cabinet d'architecte B11 de nous élaborer un plan de faisabilité.

Les travaux de finitions de la mairie sont en cours et nous devrions réintégrer les lieux avant Noël.

Suite au plan de sauvegarde lancé par l'état en septembre et dont les réponses devaient être effectuées au 30 septembre, nous avons réussi à déposer un projet pour la construction d'un *city stade* (terrain multisports clôturé et en libre accès) sur l'ancien terrain de tennis, projet subventionnable à 80%.

Cet équipement au service des écoles et de

l'ensemble de la population doit permettre de rassembler et de partager les valeurs du sport. L'esprit d'équipe et de solidarité qui feront le bien fondé du vivre ensemble dans notre commune.

La dynamique au sein du conseil municipal est en ordre de marche.

La cohésion est parfaite, très bonne participation des adjoints, les commissions se réunissent, l'ambiance est studieuse et réfléchie.

Nous nous attachons tous les jours à régler les petits dysfonctionnements au plus vite.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques de tout ordre, nous nous efforcerons d'y donner suite.

Des projets sont naissants, nous vous en ferons part dans le prochain numéro.

Je prends très à cœur le mandat que vous m'avez confié, et je m'y épanouis pleinement. Vos retours sont très agréables, et me permettent de redoubler mes efforts, afin de satisfaire au mieux vos attentes.

Nous prenons soin de tous, prenez soin de vous et de votre entourage.

En espérant des jours meilleurs, et la possibilité de se réunir afin de partager nos avancées.

La situation actuelle a permis pendant le confinement de redonner de la valeur au service de proximité, continuons dans cette dynamique afin de conserver celui-ci au plus près de nos attentes.

La réouverture du bar/restaurant « La Source » favorise la convivialité. La cuisine est excellente, les gérants très accueillants, continuons en ces moments difficiles à leur apporter un maximum de soutien.

La crise épidémique, comme toutes celles de l'histoire, finira par s'éteindre. Ensemble, nous devons apprendre à vivre avec le virus Covid pendant quelques mois encore, avec la plus grande prudence.

Au plaisir de vous croiser à la mairie ou sur notre territoire, recevez l'expression de mon sincère dévouement.

*Jean-Jacques DESCOMS*

# LA VIE MUNICIPALE



## Conseil municipal 10 juin 2020

### **V**ersement des indemnités de fonction:

**Le maire** : le taux est normalement de 51,6% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique. A la demande de Jean-Jacques Descouls, une délibération est votée afin de diminuer ce taux à 40%.

**Les adjoints** : le taux est au maximum de 19,8%. Le conseil municipal décide de fixer ce taux à 13,43%.

### **Désignation des membres des commissions municipales :**

1. Finances et administration générale : achat et commande publique, affaires juridiques, état civil et pompes funèbres, finances et fiscalité, gestions déléguées, services généraux.

2. Espace communal : développement urbain et durable, habitat et foncier, bâtiments et énergie, environnement, agriculture, réglementation sécurité civile et risques majeurs, jardins et espaces verts, travaux sur infrastructure (voirie et réseaux), voies d'eau, dossiers liés au trafic, à la circulation et à la propreté.

3. Education : dossiers relatifs au domaine scolaire et périscolaire.

4. Affaires économiques et de la communication : attractivité et développement commercial, artisanal et touristique, communication.

5. Animation : culture, jeunesse, sports, animation socioculturelle, loisirs, fêtes.

6. Personnel: dossiers relatifs aux ressources humaines.

**Travaux réalisés** : plaques de gazon au stade, fleurissement de la commune, entretien du village, des cimetières et fauchage.

## Conseil municipal du 1 juillet 2020

**Vote des taux des contributions directes 2020** : conservation des taux de 2019, soit :

Taxe foncière (bâti) : 10.73%

Taxe foncière (non bâti) : 76.87%

CFE : 18.06%

### **Budget primitif 2020 :**

	dépenses	recettes
fonctionnement	1 762 488 €	1 762 488 €
investissement	1 337 699 €	1 337 699 €

**Convention financière** entre la commune et le Cazes-Olympique, nécessaire du fait du montant de la subvention supérieure à 23 000 €.

**Création d'un emploi** lié à un accroissement temporaire d'activité : pour la période du 2 juillet au 31 décembre 2020, pour une durée hebdomadaire de 15h.

**Convention** entre le Cazes-Olympique et la commune pour la mise à disposition d'un agent : éducateur qui interviendra au sein de la garderie d'été communale.

**Convention** entre l'association Notre-Dame et la commune pour mise à disposition du parc de l'école dans le cadre de la garderie d'été communale.

**Validation de nouveaux statuts** du syndicat des eaux du Bas-Quercy

**Désignation** des membres de la commission communale des impôts directs (24 personnes)

**Désignation** d'un délégué du conseil municipal à l'AQPS (Association Quercy Pays de Serres)

**Désignation** du correspondant défense

**Travaux:** dégagement du toit de la grange du Sarailé et nettoyage du parvis de l'église de Cazes.

## Conseil municipal du 10 juillet 2020

-Election des grands électeurs pour les Sénatoriales.

-Prix ticket cantine 2020-2021 : 2.30 €

-Prix garderie périscolaire 2020-2021 :

35 € par enfant pour l'année

Petites vacances : 10 € par semaine et par enfant

Vacances de Noël : pas de garderie



### Conseil municipal du 3 septembre 2020

#### **Décisions du maire :**

Mise en sécurité accès aux cloches de Cazillac  
Réfection du sol de la classe CP/CE1 + peinture  
Achat vitrines et armoires pour l'école

#### **Instauration du Droit de Prémption Urbain (DPU) sur le territoire communal**

Ce droit de préemption sera exercé pour mettre en œuvre une politique locale de l'habitat, organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, favoriser le développement des loisirs et du tourisme, réaliser des équipements collectifs, de lutte contre l'insalubrité, sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti, et réaliser des réserves foncières.

**Signature de la nouvelle convention d'assistance technique avec le SATESE (Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux) et approbation de la participation financière.**

#### **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019**

Le préfet nous demande de procéder au **renouvellement de la Commission de Contrôle des listes électorales.**

Les communes, au niveau local ont un rôle crucial à jouer pour contribuer à la **lutte contre l'ambroisie.** Dans ce cadre, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Quercy Garonne, missionné par l'Agence Régionale de Santé, nous demande de désigner un référent communal *ambroisie.*

#### **Désignation des délégués aux commissions de la Communauté de Communes**

#### **Questions diverses :**

La commune adhère à **Intra Muros** qui permet de consulter toutes les informations municipales depuis son Smartphone.

Un état des lieux de **l'éclairage public** (type de lampes, localisation...) est en cours de réalisation.

Réflexion sur les conditions d'accueil pour permettre **l'installation d'un médecin** sur la commune.

La commission du personnel souhaite mettre en place une **réunion de rentrée** avec l'ensemble des élus et du personnel.

### Conseil municipal du 24 septembre 2020

#### **Terrain multisports – Approbation du projet et demande de subventions**

Monsieur le Maire précise que le projet sera finalisé en groupe de travail, préalablement au lancement de la consultation des entreprises, ce qui permettra de construire ensemble le cahier des charges précis de l'opération.

La première partie du projet portera surtout sur la construction du City Stade, l'aménagement global du site pourra se projeter dans un deuxième temps.

#### **Subvention de fonctionnement à l'école privée Notre-Dame**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la participation communale au fonctionnement de l'Ecole Privée sous contrat d'association votée chaque année au titre des subventions.

Il s'avère que la subvention votée au budget 2020 pour l'année scolaire 2020-2021, de 36 000 €, est insuffisante compte-tenu de la revalorisation de l'indice 2020 des prix à la consommation.

A la rentrée de septembre, 57 élèves ont été inscrits et le coût de la participation par élève après revalorisation suivant l'indice de juillet 2020 est de 685,43 euros soit une somme globale de 39 069,69 euros.

**Accord de la subvention** de la société nationale d'entraide de la médaille militaire.

Tarifs de location des salles des fêtes communales

## Tarif location salle des fêtes\_François Cauby

	salle	chauffage	cuisine
associations locales	gratuit	gratuit	gratuit
particuliers cazéens	100 €	100 €	70 €
extérieurs	450 €	100 €	100 €
jour supplémentaire	100 €		

Tarifs Mazères et Martissan	salle	chauffage
associations locales	gratuit	gratuit
particuliers cazéens	40 €	40 €
extérieurs	150 €	50 €

### Pour chaque salle :

Un chèque de caution de 500 € sera demandé préalablement à chaque location.

Pour le ménage non réalisé, un paiement complémentaire évalué sur la base d'un forfait de 30€/heure de ménage à effectuer sera exigé.

### Travaux ou achats en réflexion :

Le projet de **réhabilitation de l'école** devra débuter rapidement, de manière à pouvoir déposer une demande de subventions d'Etat avant le 31 décembre et obtenir des crédits pour l'année 2021. Points à étudier : réfection du réseau électrique, isolation, aménagement de la cantine avec isolation phonique, salle de motricité, lieux de stockage, réfection de la cour...

La **sono de l'église de Martissan** doit être changée. Le coût est évalué à 1245,83 € HT et l'association des paroissiens pourrait participer à hauteur de 500 €. L'ensemble du Conseil municipal valide cet achat.

Monsieur le Maire présente les premiers résultats de consultation pour les devis :

- de réfection des **menuiseries de la salle de Martissan**,
- des **portes de garage pour les appartements de la Poste**.

L'étude concernant la **couverture du terrain de pétanque** (hangar avec panneaux photovoltaïques) se poursuit.

La question de demander une **participation aux communes concernées des frais de scolarité des enfants non cazéens** est soulevée.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'Orange, opérateur téléphonique qui souhaite installer une antenne téléphonique sur le territoire. Il est souligné la nécessité d'améliorer la couverture réseau du village.

La Communauté de Communes sollicite les communes pour connaître celles qui seraient intéressées par la mise en place d'une opération d'adressage **communal** (mise en place de numérotations et noms de voies pour l'ensemble du territoire communal). Le coût de l'opération est à préciser. La majorité de élus souhaite que ce projet soit lancé.

**Une heure de fermeture plus tardive de la garderie périscolaire** sera étudiée.

## ELECTIONS SENATORIALES

**P**ierre-Antoine Lévi (DVC) et François Bonhomme (DVD) ont été élus sénateurs du Tarn-et-Garonne, dimanche 27 septembre, par les 749 grands électeurs du département.

Les 749 grands électeurs du Tarn-et-Garonne ont participé à une élection historique. Crise sanitaire oblige, les opérations électorales se sont déroulées masquées pour tous, dans une ambiance sérieuse à la préfecture de Montauban.

Les élections sénatoriales 2020 ont eu lieu afin de renouveler la moitié des membres de la chambre haute du Parlement.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège d'électeurs sénatoriaux, communément appelés "grands électeurs".

Le collège électoral est composé :

- de députés et des sénateurs,
- de conseillers régionaux élus dans le département,
- de conseillers départementaux,
- de délégués des conseils municipaux : ces derniers représentent 95 % des quelques 162 000 grands électeurs au total.

Pour la commune de Cazes-Mondenard, Jean-Jacques Descouls, Annick Lafon et Alain Sénac ont été désignés grands électeurs en conseil municipal .

## Labascoulesse en plein boom démographique !

Dans le grand territoire de la commune de Cazes-Mondenard se trouve le petit hameau de « BASCOULESSE » plus communément nommé Labascoulesse.

Situé à la limite sud de la commune de Cazes-Mondenard, dans la vallée de la Lupte, le hameau s'étire le long de la route « D68 », reliant Vazerac à Lunel.



Il compte 14 maisons individuelles groupées dans le hameau et 13 maisons plus isolées autour de ce dernier.

Dans les dix dernières années, la population de Labascoulesse a plus que doublé en passant de 39 habitants en 2013 à 81 habitants en 2020. La construction de 8 nouvelles maisons et la rénovation de 5 maisons existantes ont permis cette augmentation.

Des couples de primo-accédants ont profité de l'achat de grands terrains constructibles à la campagne. Les maisons plus anciennes ont été reprises par des jeunes du hameau ou des artisans des métiers du bâtiment, avec des travaux de rénovation assez importants. L'arrivée de toutes ces nouvelles familles sur le secteur implique une bonne cohabitation et le respect de ce nouveau cadre de vie.

La dynamique démographique du secteur va de pair avec le rajeunissement des habitants, 28 enfants de moins de 15 ans, soit 35 % de la population du hameau.

Les enfants du secteur sont scolarisés dans les écoles de Lafrançaise, Vazerac ou Lunel, par proximité géographique. La vie sociale, culturelle et sportive sont elles aussi tournées vers ces communes voisines. Seules des démarches administratives amènent les habitants de Labascoulesse à se rendre au village de Cazes-Mondenard situé à 8 kilomètres.

Le travail des habitants reste souvent local, à domicile ou dans les communes voisines, avec une grande diversité de métier : artisans, agriculteurs, agents territoriaux, aides à la personne, enseignants, commerçants, transport scolaire, intermittents du spectacle, informaticiens... et quelques retraités !

## ZOOM ...

D'une part, l'attractivité récente de ce secteur implique plus de prise en compte par la commune et d'autre part, les habitants de Labascoulesse doivent aussi se considérer cazéens à part entière et participer autant que possible à la vie locale. En 2020, Labascoulesse a connu les heureuses naissances des petites Ariane et Louna, ainsi que le mariage civil à la mairie de Cazes-Mondenard de Stéphanie et Thibault.

### LES COMITES CONSULTATIFS

Comme nous l'avons évoqué dans les Infos municipales parues en juin, les nouveaux élus ont décidé de mettre en place des comités consultatifs.

Un comité consultatif est constitué d'habitants de la commune, de membres d'associations locales, voulant s'investir sur un projet, présidé par un membre du conseil municipal. Ces comités travaillent sur des projets mais ne disposent d'aucun pouvoir de décision. Chaque hameau peut être pourvu d'un comité, et débattre des souhaits au sein du hameau avec votre conseiller municipal local !

Un comité s'est mis en place pour travailler sur la réalisation de sentiers de randonnées sur notre commune présidé par Annick Lafon.

Ce projet avance en collaboration avec Philippe Crédoz, employé de la communauté de communes Pays de Serres en Quercy, compétent pour la réalisation des sentiers.

La signalétique sera fournie par la communauté des communes. La commune sera responsable de l'entretien des sentiers après leur validation. Quatre sentiers sont actuellement en cours de mise en forme.

*Toute association ou groupe de citoyens, peut prendre contact avec la mairie pour une demande de création de comité consultatif.*



réunion sentiers de randonnée

### Des fruits pour les écoles!

Notre fournisseur de fruits et légumes découpés Barquettes & Compagnie nous a proposé d'intégrer le programme européen « Fruits et légumes à l'école ».

Le programme comprend deux axes qui doivent être réalisés au cours du même trimestre :

- une distribution de fruits (6 distributions minimum par période) réalisée dans le cadre scolaire de la maternelle au lycée, au cours de la journée ou en période périscolaire. Les fruits seront proposés aux enfants en dehors du repas de midi.

- une activité pédagogique obligatoire par période autour des fruits et légumes, qui sera proposée par la société LPL82

Ce programme « Fruits et légumes à l'école » a été instauré pour permettre de lutter contre l'injustice alimentaire, afin de redonner le goût de manger mieux et de saison par le plaisir, la curiosité, la découverte et le jeu.

Initier les enfants au plaisir de consommer des fruits et des légumes leur permet d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires, d'avoir un régime équilibré et prévient l'obésité.



La démarche est également éducative car elle permet de faire découvrir comment sont cultivés les fruits et légumes, la saisonnalité, les différentes variétés, les différentes pratiques culturelles, les auxiliaires des cultures...

Nous avons souscrit à cette initiative, la société s'occupant de fournir les fruits gratuitement, et réalisant l'activité pédagogique.

### Rentrée ensoleillée à l'École Notre Dame



Après une année scolaire 2019/2020 qui ne ressemble à aucune autre, notre souhait était de pouvoir nous retrouver dans la joie et la bonne humeur. Cela a été le cas.

L'équipe pédagogique a accueilli les 57 élèves inscrits et leurs parents sur 2 temps différents. D'abord, sont arrivés les élèves de la classe de Roselyne Roumiguié. Puis, ce sont ceux de la classe de Marielle Pujol qui retrouvaient leur école. Pour les familles, cela a permis d'avoir un temps d'échange. Les retrouvailles ont été appréciées de tous. La séparation a été plus douce même si cela n'a pas empêché quelques pleurs.

Pour cette nouvelle année, l'équipe ne change pas. Marielle Pujol est l'enseignante de la classe de maternelle/CP (31 élèves). Roselyne Roumiguié, celle des CE1/CE2/CM1/CM2 (26 élèves).

Dominique Berra (ASEM) s'occupe du bien-être des petits mais aussi des plus grands. Nous avons la chance d'avoir 2 AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap). Isabelle Tauran est présente à temps complet. Marie Luvisutto, revient cette année à mi-temps. Xavier Daniel assure les cours de sport pour tous les élèves le lundi et vendredi après-midi. Sébastien Carbonnel, maître ASH (enseignant spécialisé) intervient 2 fois par semaine. Il est une personne de ressource pour les enseignantes et apporte son aide aux élèves en difficultés ponctuelles, en classe ou en petit groupe de travail.

Il est important pour nous que les élèves retrouvent plaisir et envie de reprendre le chemin de l'école.

En cette fin de première période, le bilan est positif, pour les enfants et les adultes.

Tout cela est possible grâce à la bienveillance et la confiance des familles de l'école.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.



cycles 2 et 3 (ateliers et spectacle de marionnettes).

-sensibilisation aux notions de tri et décomposition des déchets dans la nature en partenariat avec le SIEEOM (Des poubelles sont maintenant mises en place dans la cour et dans les salles de classe pour que chacun puisse trier les différents déchets : papiers et cartons, emballages, mouchoirs... )

Après une fin d'année 2020 en pointillés, quel plaisir de retrouver tous les élèves ! Tous ont repris le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur !

La rentrée s'est passée dans de très bonnes conditions. La classe maternelle est refaite à neuf, de jolies couleurs, des nouvelles fenêtres donnent sur la rue de Verdun et apportent beaucoup de luminosité à cette belle classe avec un mobilier renouvelé et une nouvelle salle de sieste. Les classes de CP/CE et CM ont été rafraîchies : peintures vives, sol changé, nouveau mobilier, création d'une seconde porte dans chaque classe.

Un bel et ambitieux projet initié par la Mairie que nous remercions chaleureusement et avec qui nous continuons de réfléchir pour la suite des travaux !

Cette année, la maîtresse Chloé Plé, secondée de ses 2 Atsem Nanou Hogant et Marie Feau, accueille dans la classe maternelle 25 enfants de la TPS à la GS.

Pour les CP/CE1/CE2 Lucie Bessières a un effectif de 20 élèves et 22 élèves sont en classe de CM avec Laure Tillous.

Malgré le protocole sanitaire que nous respectons scrupuleusement, nous avons pu aménager les classes pour que chacun travaille dans de bonnes conditions. Véronique Dellalou est présente pour la garderie (matin, pause méridienne et soir), aide aux devoirs après la classe et aide administrative, ainsi que Claudine Bertoia et Isabelle Aurimond pour la préparation des repas et la garderie également.

Depuis le début de l'année, des sorties ont été organisées et des projets ont été lancés :

- Médiévales à l'Abbaye de Belleperche pour les



- Au domaine de Gazania pour les maternelles : vendanges, récolte de raisins, fabrication de jus et visite de la très belle serre tropicale. Une journée placée sous le signe du soleil et de la gourmandise !

- La classe de cycle 3 a eu la chance de pouvoir assister à un concert de musique baroque dans le cadre du festival Passion Baroque à l'espace des Augustins à Montauban : un régal !

A bientôt pour la suite de nos projets et aventures !



## ASSOCIATIONS

### QUERCY CAMEROUN

#### La randonnée solidaire

Quercy-Cameroun doit affronter la crise engendrée par le coronavirus comme toutes associations. Quercy Cameroun a pour but de soutenir des projets éducatifs en équipant un collège dans le nord Cameroun, région natale du Père Émile Kofor, initiateur du projet.

Pour lever des fonds, l'équipe dynamique, coordonnée par Jean-Pierre Sicard, a eu l'idée d'organiser une randonnée solidaire.

Annulée une 1ère fois lors du confinement, elle a pu être reportée le 18 septembre dernier, date à laquelle était prévue la fête de Saint-Amans de Pellagal. Pour toutes les raisons énoncées en introduction, l'organisation s'est obstinée, pour réaliser un parcours extraordinaire, où plus de 10 propriétaires ont ouvert leur espace privé pour accueillir quelques 120 marcheurs.

Point d'orgue de la randonnée, la traversée de la garenne du château de Haut-Castel et la découverte des vestiges de la chapelle romane de la Garde en Calvaire laisseront un souvenir inoubliable aux participants.



A l'issue de la marche, tous les participants se sont retrouvés chez Alain Sicard, autre lieu de rencontre et de convivialité.

L'ensemble musical, les Flagrants Plombiers ont animé l'apéro-dinatoire dans une ambiance festive. Le président remerciait tous les bénévoles à travers les associations qui ont contribué à la réussite de cette journée: comité des fêtes de St-Amans, les ateliers du point de vue, moto-club de Lauzerte, associations, la grappe d'or, à tous merci infiniment.

Enfin merci à Joëlle Le Jeune qui représentait la municipalité de Cazes-Mondenard partenaire de l'association. Émile Kofor saluait les jeunes qui ont fait l'effort de participer et remerciait vivement tous les donateurs qui ont permis de récolter plus de 2500€. Cette somme permettra de construire une nouvelle salle de classe et de l'équiper entièrement.

*Toute l'équipe vous donne rendez-vous à Cazes-Mondenard en 2021 pour une nouvelle randonnée. Nous espérons que le virus de solidarité sera encore contagieux !!*

### LA GRAPPE D'OR CAZÉENNE

Pour le club de la Grappe d'or qui compte 88 adhérents, l'année 2020 aurait dû être celle de la continuité avec la huitième année de présidence de Colette Séménadisse.

Malheureusement la crise sanitaire en a décidé autrement. Les activités du club, les rencontres des premiers mercredis du mois et les sorties ont dû être mises en sommeil.

Cependant, les autres mercredis après-midi du mois, la salle du club a continué à être ouverte afin de permettre aux amateurs de belote, scrabble et autres jeux de société de se retrouver en respectant les consignes gouvernementales...

Les événements programmés avant le début de l'épidémie ont heureusement pu avoir lieu.

Le grand loto du club s'est déroulé le dimanche 12 janvier et a encore été un grand succès cette année .

L'assemblée générale suivie du traditionnel repas a eu lieu le mercredi 11 mars avec une très grande participation des adhérents.

Les consignes sanitaires évoluent constamment, il n'est pas possible de prévoir une date pour la reprise normale des activités du club.

Cette situation est bien triste pour tous. Les adhérents sont privés de la convivialité qui contribue de façon si importante aux plaisirs de la vie.

*Le bureau de la Grappe d'Or*

## LA CASAC

Dans cette période troublée, les sollicitations ne manquent pas pour savoir quand et comment reprendront les activités de la CASAC, votre impatience nous réjouit.

Le programme des activités est défini, le flyer détaille les activités 2020-2021.

En concertation avec les animateurs d'atelier et les membres du bureau, nous mettons tout en œuvre, pour que les locaux, le matériel et les conditions de fonctionnement répondent rigoureusement aux règles sanitaires en vigueur.

Pour la Zumba et la Gym douce, le certificat médical n'est pas obligatoire.

En espérant que votre désir d'activité **socio-sportivo-artistico-musico-culturelle** est plus fort que la crainte légitime qui nous inquiète tous.

Bonne rentrée à tous, vigilance et plaisir !

**Contact LA CASAC 06 68 96 56 27**

### La CASAC

#### activités 2020-2021

##### Art plastique,

Hélène Despeyroux - 06 07 54 87 55-

##### Patchwork,

Brigitte Dewals - 05 63 04 06 03-

##### Accordéon chromatique,

Jean-Louis Bergon - 06 21 93 23 46-

##### Piano,

Sophie Lopez - 06 30 68 10 72-

##### Atelier théâtre,

Claire Chesneau - 06 24 39 54 20-

##### Zumba et strong, gym douce,

Sandrine Descazeaux - 06 20 15 50 05-

##### Sophrologie,

Annie Sergent - 06 12 29 37 48-

### L'atelier dessin-peinture d'Hélène

Deux ateliers animés par Hélène DESPEYROUX ont démarré en 2015 avec 3 enfants et 2 adultes motivés.

Aujourd'hui, trois sections se succèdent du lundi au mercredi en salle de musique de la médiathèque: enfants (4), adolescents (9) et adultes (10).

## ASSOCIATIONS

Chaque année, Hélène fait découvrir un univers différent à ces artistes en herbe. Il y en a pour tous les goûts! Les enfants ont réalisé une carte au trésor avec papier vieilli, plume d'oie et encre, une maison de lutin qui s'allume la nuit, des tableaux sur la forêt etc... De quoi faire voyager l'imagination des plus jeunes.

Les adolescents, quant à eux, se sont confrontés aux bases de la bande dessinée, aux règles de perspective, du portrait et du corps humain. Ils ont exploré le fusain sur chevalet, l'encre de chine et le papier japonais .

Les adultes ont chaque année, un thème à développer, en plus de l'étude des fondamentaux en dessin.

Enthousiastes, ils ont réalisé l'année dernière des travaux originaux sur le thème du livre et du cinéma. Chaque élève réalise son propre livre relié avec l'ensemble de ses œuvres.

Si l'apprentissage de la technique reste incontournable, il s'exerce dans un cadre original et une pédagogie dynamique. Pas de place pour la copie hebdomadaire d'une carte postale !

Des ateliers « surprise », des moments de découverte sur l'art et soi-même jalonnent les ateliers d'Hélène.

" Cette année, nous dit-elle, le thème se prête parfaitement à l'étude de nos grands maîtres, mais pas seulement. J'envisage de faire venir des artistes contemporains régionaux pour, le temps d'un atelier, découvrir leurs savoir-faire. L'ouverture du musée Ingres va nous permettre aussi cette année de nous déplacer à Montauban si la crise sanitaire nous en laisse le loisir..."



# ASSOCIATIONS

## Patrimoine de Cazillac sur Barguelonne.

Comme toutes les associations, celle de Cazillac a dû se plier aux exigences de lutte contre ce satané virus. Toutes les manifestations 2020 ont donc été annulées.

En 2019 nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine, organisé une conférence et relancé l'organisation de la fête de Cazillac qui avait rassemblé 150 personnes, donc 2020 paraît bien calme !

Cependant durant le confinement heureusement internet nous a permis de continuer à faire vivre l'association et même d'établir des liens nationaux avec d'autres organisations de défense du patrimoine.



Le 3 août 2018 l'association est reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale. Cela lui permet de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs et déduire 66% de leur don sur leurs impôts.

Notre association est depuis mars 2020 immatriculée au répertoire d'identification national qui attribue un numéro SIREN aux entreprises, aux organismes et aux associations. Ceci nous permet à présent de percevoir directement des subventions de l'état.

Grâce aux réseaux sociaux, nous avons créé des liens forts avec l'ONG « Urgences Patrimoine » qui sur le plan national diffuse ses alertes et réunit un très grand nombre d'organisations et de personnes influentes. Une page dans « La Gazette du Patrimoine » nous a été réservée en avril concernant la sauvegarde du pont de Lissart (<https://lagazettedupatrimoine.fr/page-19/>).

Grâce à ce lien une architecte de la région parisienne réalise bénévolement le premier dessin : une vue de notre *projet Lissart* !



Une autre belle réalisation sur commande à Hélène DESPEYROUX nous est parvenue ces derniers jours (merci Simone.B), nous produisons des copies pour les donateurs.

Un compte à financement participatif chez HelloAsso (<https://www.helloasso.com/associations/patrimoine-de-cazillac-sur-barguelonne>) est créé pour financer les travaux de sauvegarde du pont. Il viendra compléter, nous l'espérons les autres aides de l'Etat.

Nous espérons que 2021 nous permettra à nouveau de participer aux différentes journées du patrimoine (JPPM, JEP), d'organiser des conférences et notre repas de fête de Cazillac !

La nouveauté sera l'ouverture officielle des tracés des chemins de randonnées sur notre grande commune dont l'un chemine par Cazillac et le pont de Lissart.

Nous remercions la belle initiative de la municipalité !

Nous nous mobilisons pour sauver et mettre en valeur notre petit patrimoine commun !

Il est encore temps ...



Président Fabien FILIPPI  
Paradis 82110 Cazes-Mondenard  
0607883533

## Bar-Restaurant LA SOURCE



Pour cet hiver, LA SOURCE vous propose sa nouvelle carte avec ses viandes au feu de cheminée et sa soupe du jour qui vous attendra au coin de l'âtre.

Vous pourrez prendre place dans notre salon de thé et de lecture, découvrir tous les mois une nouvelle exposition artistique : peinture, photo, dessin...

Tél : 06 66 71 01 30 ou 09 53 95 00 18

<b>Les horaires d'hiver :</b>	Vendredi : 9h-15h/18h-minuit
Lundi : fermé	Samedi : 9h-15h et 18h-minuit
Mardi : 9h-15h	Dimanche : 9h-16h
Mercredi : 9h-15h	
Jeudi : 9h-15h	

### Les festivités de l'été, grâce à nos commerçants de bouche !

-Le 14 juillet, la préfecture a autorisé un repas assis avec les mesures sanitaires requises mais sans feu d'artifice! Yann, le chef de **la Source**, a préparé un excellent parmentier de canard servi au plateau.

L'ambiance était sympathique, les retrouvailles étaient chaleureuses...mais distantes...

-Le 15 août, Patrick Pidoux, avec sa société "**Du soleil dans vos assiettes**", a organisé une belle soirée autour d'une paëlla réussie sur la place de l'hôtel de ville.

Les pâtisseries ont été confectionnées par notre boulangerie « Chez Julian ».

Les boissons étaient fournies par le bar-restaurant « La Source ».

-Le 5 septembre, Coraline et Samuel ont organisé l'inauguration du bar-restaurant **La Source**.

Les Bandas de Saint Nicolas de La Grave "Les Apéritubes" ont mis l'ambiance en cette belle soirée de septembre. Le beau temps était de la partie et le chef Yann toujours au top avec ses seiches à la plancha !

## COMMERCES



Nouveau à Cazes-Mondenard : vente de plats traditionnels à emporter cuisinés avec des produits frais et du terroir quand c'est possible. Tous les mercredis de 18h à 20h sur la place de l'Hôtel de Ville du village.

A découvrir sur Intramuros, Facebook « Dsdva Pidoux » et sur le site [www.dsdva82.e-monsite.com](http://www.dsdva82.e-monsite.com).

Réservation au 06 16 54 51 32

### Recette automnale de Clare Brigstocke

#### Petits pots de potiron

Au Canada, où j'ai grandi, les marchés en octobre sont pleins à craquer de toutes sortes de citrouilles et potirons. Tout comme le feuillage magnifique d'érables rouges, ces fruits sont le symbole de l'automne canadien.

Ces petits pots sont plus faciles à faire que les célèbres tartes à la citrouille canadiennes servies à Thanksgiving, la fête de la récolte nord-américaine, mais ils ont le même goût épicé.

Pour 6 personnes.

- 350g purée de potiron un peu épaisse
- 2 œufs
- 375ml crème fleurette
- 120g sucre vergeoise
- 1 cuillère à café de cannelle moulue
- ½ cuillère à café de gingembre moulue
- ¼ cuillère à café de clou de girofle moulu
- ½ cuillère à café de sel
- Crème chantilly

Dans un grand bol, mélangez tous les ingrédients, battez pour obtenir un mélange lisse. Versez dans six ramequins beurrés. Mettre les ramequins au bain-marie. Cuire au four à 180°C pendant 35-45 minutes. Servir chaud ou froid et garnir de crème chantilly.



### TRAVAUX

Après une période d'arrêt liée à la COVID 19, les travaux de la mairie et de l'école ont pu reprendre au mois de mai.

La classe de maternelle et le dortoir ont ainsi pu être livrés en temps et en heure pour la rentrée scolaire.

Un sol tout neuf a permis d'assainir la classe des CE1 / CE2 et le rafraîchissement des peintures murales a redonné un coup de jeune aux deux classes de primaire.

Les travaux de la mairie arrivent dans leur phase de finition (sols, peintures et aménagement), livraison prévue en fin d'année.

Enfin, des études sont lancées concernant l'aménagement d'une salle de motricité, la mise au norme du réfectoire et de la cuisine et pour finir la remise en état de la cour de récréation afin d'avoir un ensemble scolaire cohérent et fonctionnel.

### **Des hirondelles au village de Cazes-Mondenard**

En France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés : il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et martinets, ainsi qu'aux nids (occupés ou non) et aux couvées.

La sauvegarde de l'espèce est primordiale : elle se nourrit de nombreux insectes. Les endroits où elles peuvent nicher se réduit : modernisation des bâtiments, disparition de vieilles granges... Leur déclin est alarmant : -40% entre 1989 et 2016.

Dans notre village, elles apprécient beaucoup le bâtiment communal qui abrite l'école publique. Lors des entrées et sorties journalières, les enfants, institutrices et parents d'élèves doivent faire preuve de beaucoup d'attention afin d'éviter de recevoir des fientes ...

Afin de limiter les salissures et chutes intempestives de fientes, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) préconise de placer des systèmes de protection. La planche de bois de 30cm de large placée en dessous des nids (40 à 50cm sous le nid) et non jointive au mur est le choix de la nouvelle municipalité.

## AGRICULTURE

Notre commune possède un terroir riche en productions agricoles.



Grâce à un printemps doux le gel a été évité et les fruits sont arrivés à maturité, gorgés de soleil.

Le climat de cette année, avec les chaudes journées, a favorisé des fruits précoces.

La pandémie a valorisé les circuits courts.

Les agriculteurs se sont organisés pour vendre et faire découvrir leurs fruits et légumes frais, leurs fromages, yaourts, leur pain, leur viande et autres produits. Cela aura créé des liens producteurs/consommateurs qu'ils espèrent conserver.

Cette chaîne alimentaire existe déjà, mais l'attraction des grandes surfaces est une rude concurrence. Le contact humain avec le producteur, l'éleveur, a une grande importance de nos jours et le travail de ces personnes est ainsi mieux identifié et reconnu. La profession est mieux valorisée.

Les céréales ont eu un rendement moyen ayant souffert de la sécheresse.

Le grain doré n'aura pas démérité quant à sa qualité et à sa maturité dès le début du mois d'août, avec ses baies dorées et son arôme incomparable.

***Soyons fiers de notre patrimoine agricole!***





Accueil, information, orientation,  
emploi, formation



Accompagnement socio-professionnel  
vers l'emploi et la formation



Accompagnement aux démarches  
administratives



La solution emploi de proximité, mise  
à disposition de personnel

**Accueil du public sur rendez-vous**  
(port du masque obligatoire)

Lundi et jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Mardi et vendredi : journée continue de 9h00 à 17h30  
Mercredi : de 9h00 à 12h30  
12, rue du Millial 82110 Lauzerte 05.63.94.65.13



**Syndicat intercommunal  
d'enlèvement et d'élimination  
des ordures ménagères**

**Le savez-vous ?**

Mieux un service fonctionne, moins il coûte !  
Le montant de votre facture ordures ménagères  
diminuera avec :

- moins d'incivilités,
- moins de déchets jetés autour des conteneurs
- un meilleur tri

Pour information, le maire a maintenant la possibilité  
de mettre une amende de 135€ si nécessaire, mais ce  
serait dommage d'en arriver là !



devant



derrière

**ORGANISMES EXTERIEURS**

**Communauté de communes  
Pays de Serres en Quercy**

pays de serres  
en quercy  
communauté de  
communes

**NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS  
LA RÉALISATION DE VOS PROJETS !**

Un accompagnement dans tous les domaines :  
Artisanat, tourisme, agriculture, commerce, culture, loisir,  
industrie, développement durable...

Un technicien pour vous aider à :

- Définir votre projet
- Obtenir des aides financières
- Trouver les bons interlocuteurs
- Rechercher un lieu pour exercer  
votre activité

Chargée de mission  
développement local  
0785839101 // 0563943843  
s.conquet@cdc-psq.fr

pays de serres  
en quercy  
communauté de  
communes

**COVID 19 – FONDS L'OCCAL  
AIDES AUX ENTREPRISES**

La communauté de communes aide les entreprises du tourisme, les  
commerces et les artisans de proximité à s'adapter à la Covid 19 via :

- € Des avances remboursables à taux zéro
- Des subventions pour mettre aux  
normes sanitaires les établissements  
(hygiaphone, aménagements  
spécifiques, matériel de désinfection etc.)

Chargée de mission  
développement local  
0785839101 // 0563943843  
s.conquet@cdc-psq.fr

Pour faire la demande : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>

Mouchoirs, gants, lingettes  
et masques à usage unique

**CORONAVIRUS  
Que faire de mes déchets ?**

Dans un sac  
plastique dédié  
et résistant,  
à fermer et  
à garder 24 heures

Jetez-le ensuite dans  
votre sac poubelle,  
à mettre fermé dans  
les ordures  
ménagères

JAMAIS  
dans votre bac  
de tri

CITEO



Du 1 au 31 décembre 2020

**GRANDE TOMBOLA**

**DE NOËL**

**CAZES-MONDENARD**

NOMBREUX LOTS

À GAGNER !!

**ORGANISÉE PAR**

**LES COMMERÇANTS DE CAZES-MONDENARD**



Avec le soutien du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées et de la Mairie de Cazes-Mondenard